

DWS Invest II

Société d'investissement à capital variable

2, Boulevard Konrad Adenauer, 1115 Luxembourg, Luxembourg

Registre de commerce et des sociétés du Luxembourg B 169.544

AVIS IMPORTANT CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DE DWS INVEST II

Les actionnaires de DWS Invest II (les « **Actionnaires** ») sont par la présente invités à l'

Assemblée générale annuelle des actionnaires

qui aura lieu le **mercredi 23 avril 2025 à 11h30 heure du Luxembourg** (l'« **AGA** »), au siège social de DWS Invest II (la « **Société** ») sis 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115, avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Présentation des rapports du conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'administration** ») et du commissaire aux comptes (*réviseur d'entreprises agréé*) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.
2. Approbation des états financiers audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.
3. Affectation du résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
4. Réélection de KPMG Audit S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes agréé (*réviseur d'entreprises agréé*) de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires en 2026.
5. Décharge au Conseil d'Administration pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024
6. Réélection des membres du Conseil d'Administration comme suit :
 - 6.1. Réélection de Niklas Seifert en tant que membre du Conseil d'Administration de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires en 2026.
 - 6.2. Réélection d'Elena Wichmann en tant que membre du Conseil d'Administration de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires en 2026.
 - 6.3. Réélection de Thilo Wendenburg en tant que membre du Conseil d'Administration de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires en 2026.

6.4. Réélection de Sven Sendmeyer en tant que membre du Conseil d'Administration de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires en 2026.

6.5. Réélection de Stefan Kreuzkamp en tant que membre du Conseil d'Administration de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires en 2026.

6.6. Réélection de Christoph Zschätzsch en tant que membre du Conseil d'Administration de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires en 2026.

6.7. Réélection d'Oliver Bolinski en tant que membre du Conseil d'Administration de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires en 2026.

6.8. Réélection de Julia Witzemann en tant que membre du Conseil d'Administration de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires en 2026.

6.9. Réélection de Jan Oliver Meissler en tant que membre du Conseil d'Administration de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires en 2026.

6.10. Réélection de Henning Potstada en tant que membre du conseil d'administration de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires en 2026.

7. Approbation de la rémunération du membre indépendant du Conseil d'administration Thilo Wendenburg pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, en fonction du nombre de compartiments de la Société et proposée à un montant de 10 000 €.

8. Approbation de la rémunération du membre externe du Conseil d'administration Stefan Kreuzkamp pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, en fonction du nombre de compartiments de la Société et proposée à un montant de 5 000 €.

Modalités de vote pour l'Assemblée Générale

Les Actionnaires peuvent être présents et voter en personne ou se faire représenter par une tierce personne dûment désignée (le « **Mandataire** »).

Les Actionnaires sont habilités à exercer leur droit de vote si, avant 18h00 (heure de Luxembourg) le 18 avril 2025, DWS Investment S.A (la « **Société de gestion** ») reçoit le(s) document(s) suivant(s) :

Confirmation que les actions sont bloquées pour être cédées

Les Actionnaires doivent présenter une confirmation de i) l'institution financière où les actions sont inscrites dans un registre (dans le cas d'actions nominatives) ou ii) l'institution financière où les actions sont conservées sur un compte-titre (dans le cas d'actions au porteur), attestant que les actions seront bloquées pour être cédées jusqu'au 24 avril 2025. (le « **Certificat de blocage** »). La confirmation doit être effectuée sous la forme d'un **Certificat de blocage** disponible auprès de la Société de gestion, qui sera envoyé aux Actionnaires sur demande.

Procuration, en cas d'exercice des droits de vote par procuration

Les actionnaires qui souhaitent être représentés par une tierce personne dûment désignée doivent soumettre un formulaire de procuration signé (le « **Formulaire de procuration** ») transférant les droits de vote de l'Actionnaire au **Mandataire**, qui peut être le président de l'AGA ou une tierce personne. La procuration doit être émise en utilisant le **formulaire de procuration** disponible auprès de la Société de gestion, qui sera envoyé aux Actionnaires sur demande.

Le **Certificat de blocage et le Formulaire de procuration** (le cas échéant) doivent être envoyés par courrier à l'adresse

DWS Investment S.A.
à l'attention du Secrétariat général
2, boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg

ou par fax au numéro : +352 42101-900, ou par e-mail à : dws.lux@db.com.

L'Assemblée Générale dûment convoquée représente l'ensemble des actionnaires. La présence d'un nombre minimum d'actionnaires n'est pas requise. Les résolutions sont adoptées à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée Générale. Chaque action donne droit à une voix.

Les biographies de chacune des personnes indiquées au point 6 du présent ordre du jour, les rapports du Conseil d'administration et du commissaire aux comptes, ainsi que les états financiers audités de la Société (le « **Rapport annuel audité** ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 seront mis à la disposition des Actionnaires au siège social de la Société de gestion et seront envoyés gratuitement aux Actionnaires sur demande.

Luxembourg, avril 2025
Le Conseil d'Administration